

0141136J
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE PIERRE VARIGNON
1 QUARTIER SAVARY
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
Tel : 0231449140

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/10/2016
Réuni le : 03/11/2016
Sous la présidence de : Etienne Brasselet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Considérant le budget prévisionnel du séjour pédagogique proposé aux 5èmes, à Bellevaux en Haute-Savoie, en mars 2017, le CA autorise le don du FSE soit 20€ par élève participant.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0